### BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS COMMUNALES



N°22 JAN / FEV / MAR 2013

#### MAIRIE HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi – Mardi de 12h à 17h

Mercredi de 10h à 14h

Jeudi - Vendredi de 10h à 12h

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h00 le matin

au 05. 46. 84. 00. 35

Courriel: st.laurent.de.la.pree@mairie17.com
Blog: http://saint-laurent.over-blog.fr/

Chères Saint Laurentaises, Chers Saint Laurentais,

« Encore une année de passée » c'est l'expression que nous employons plus familièrement, vous et moi. Et c'est bien vrai que le temps file à une vitesse vertigineuse! Cela signifie tout simplement que nous avons beaucoup, beaucoup de travail, et que nous nous plaisons à accomplir notre tâche quotidienne. Mais je ne vais pas m'appesantir sur la fuite du temps. C'est un peu trop nostalgique et il ne doit pas y avoir de nostalgie en ce début d'année 2013.

On n'arrête pas la marche du temps on ne peut s'opposer au progrès. En revanche, cette transformation du monde rend toujours plus nécessaire l'existence d'un ancrage fort de repères incontestables et reconnus.

Le premier d'entre eux, c'est bien sûr la famille dont on voit aujourd'hui partout et surtout dans nos campagnes qu'elle reprend la place qu'elle avait un peu perdue, et cela n'est pas un hasard, mais un ancrage.

C'est notre village avec tous les liens qui s'y sont tissées, avec, certes, des rivalités anciennes, des querelles, mais au fond de tout des liens très forts.

Nous sommes attachés à notre clocher qui, par ses carillons, rythme la vie du village depuis des siècles. Nous sommes attachés à notre mairie, la maison commune, symbole de la République, siège du conseil municipal, symbole de la démocratie locale. Nous sommes attachés à notre cimetière et à tous ses morts, ils sont aussi un peu nos racines !

Nous sommes attachés à notre monument aux morts, témoignage bien mérité et hommage bien modeste rendu à ceux qui ont donné leur vie pour que notre pays et notre commune soient libres.

Vous pouvez compter sur nous pour défendre tout cela. La ruralité n'est pas le passé, la ruralité bien comprise, bien mise en œuvre, c'est la modernité. Il faut qu'à l'échelon national, lors d'une assemblée officielle, que cela puisse être dit.

J'en suis désolé, trop sérieux en ce début d'année! Aussi je veux juste en terminant vous redire ma joie de vous présenter au nom du Conseil municipal, du Conseil municipal des jeunes, des Employés(es) communaux, du Conseil des sages, et de moi-même, tous mes vœux pour cette nouvelle année 2013 et nous vous souhaitons bonheur et santé.

Bonne année à toutes et à tous, Le Maire,

Raymond MINIER



# Saint Laurent De la Prée

Repas des aînés

Dimanche o3 Février 2013



A partir de 12 heures au











# INVITATION PAR LA COMMUNE à toutes les personnes de 65 ans et plus

# Transport:

Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer, ont la possibilité d'avoir un transport à la demande.

Sur Inscriptions à la Mairie Jusqu'au 25 Janvier 2013 au 05.46.84.00.35

#### **IMPORTANT**

# INFOS SOCIALES

Un Numéro spécial Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est joint avec le 1<sup>er</sup> Bulletin municipal 2013.

Ce document est un outil indispensable pour vos besoins personnels ou vos proches pour l'élaboration de vos dossiers (à garder précieusement)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec Madame Marlène CHASSIN, Adjointe au Maire, chargée des affaires sociales Tél: 09.62.57.05.28 ou mairie 05.46.84.00.35



#### BILAN du TELETHON 2012 A ST LAURENT DE LA PREE

Nous avons récolté 4164,57 € total des bénéfices reversé au Téléthon

- loto du vendredi 30 novembre: 1240.73 €

- manifestations de samedi 8 et dimanche 9 décembre: 2923,84 €



#### Participants:

Les Foulées Nordiques de la Prée, Fest'en Herbe, Club du "Bon Accueil", "Ap'art" Atelier de cirque, "Alidade" Chants de la mer & des océans, Apline Passion 17, Quad Aventure 17, Lau'Rando, L'Ecole Primaire, Football Club, Le Conseil Municipal des Jeunes, La Municipalité, Les Anciens Combattants, Boulangerie « le Moulin de St Laurent », "La Remorque Italienne" pizzas artisanales, Le Comité des Fêtes de la Presqu'ile, de nombreux bénévoles d'associations, des commerçants de St Laurent, Fouras et Rochefort (participation à la tombola)





Bravo et merci à toutes et tous L'Organisatrice: Lisou Dansay Le Trésorier: Jean Claude Hay.

Les Associations Départementales des Chasseurs de Grand Gibier de Charente et de Charente Maritime organisent pour la 4<sup>ième</sup> fois consécutive en Charente Maritime <u>LE BREVET GRAND GIBIER</u> sur une période de 4 mois, comportant 12 séances de formation théorique et 5 séances d'entrainement au tir sur sanglier courant:

Ce Brevet, a pour but d'aider les chasseurs à améliorer leurs connaissances et leur qualification, il sera finalisé par un examen. Son détenteur sera reconnu comme référence cynégétique départementale.

Pour toute inscription ou renseignement complémentaire consulter notre site : <a href="https://www.ancgg.org/ad17/">www.ancgg.org/ad17/</a> ou Mr. CORNUAUD Alain - Tél : 05.46.06.70.01



#### La Croix des Jones prend forme et s'agrandit...

Depuis quelques années, de nouveaux St Laurentais sont venus s'installer sur cette belle opération d'aménagement pour découvrir la lumière et le charme de ce nouveau quartier, idéalement situé à proximité immédiate des commerces et des services.

En effet, après avoir mis en commercialisation 2 premières tranches composées de 59 terrains à bâtir entièrement viabilisés à ce jour et donc prêts à construire, la société ATA-RAXIA met à votre disposition une troisième tranche composée de 12 nouveaux terrains à bâtir. Sur cette dernière, les travaux de viabilisation sont actuellement en cours et s'achèveront en mars 2013 pour laisser place à de nouvelles maisons individuelles.

La première tranche de notre opération laisse paraître aujourd'hui un aperçu de l'ambiance finale de ce nouveau quartier, les voiries et les espaces verts étant actuellement en cours de finition.

Les surfaces des terrains disponibles vont de 269 m² à 807 m² et les prix pratiqués démarrent à partir de 49 000 €.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'agence ATA-RAXIA au 05.46.45.43.15 ou sur le site Internet www.ataraxia.fr.





FX PRODUCTION
THEATRE DU CONTEUR
présente à la SALLE DES FÊTES
de SAINT LAURENT DE LA PREE
Vendredi 08 FEVRIER 2013
à 21h00

# L'ASSASSIN EST DANS LA SALLE

L'énorme succès écrit par Les Chevaliers du Fiel.

Le public impatient est en place ...les lumières s'éteignent... Un cri déchire le gai brouhaha...

Les lumières de la salle se rallument, un spectateur est mort, étendu, raide sur la scène...

Arrive la police... quelle police ! Un commissaire, mélange de Belmondo et de Maigret, suivi quelques instants plus tard d'un jeune stagiaire, nourri aux séries américaines contemporaines.

Les deux policiers emmènent alors le public, parmi lequel l'assassin se cache, dans une enquête totalement délirante, pleine de suspense et de rebondissements, dont le dénouement final le laissera cloué dans son fauteuil.



Renseignements

MAIRIE 05 46 84 00 35

PRIX UNIQUE :10 €

Gratuit pour les - de 12 ans

BILLETTERIE : réservation
possible en mairie et le soir
du spectacle à la salle des
fêtes à partir de 20H30







#### Conseil du 29 août 2012

#### **DELIBERATIONS**

#### 1 - ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN

Monsieur le Maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux d'ouvrir un dossier sur l'éventuelle acquisition des parcelles: ZB 68 de 6280 m², ZB 44 de 1742 m², ZB 43 de 1698 m², propriétés de la SNCF.

Afin de permettre la réalisation d'un chemin piétonnier à la voirie et de faire une sortie sur le chemin communal de la Perrière, la commune doit acquérir ces terrains.

Après avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable au principe de l'achat et donne pouvoirs à Mr le Maire pour faire établir une estimation des biens précités. Une décision définitive sera prise après cette formalité. Adopté à l'unanimité.

#### 2 - <u>CLASSEMENT D'UN BIEN NON CADASTRE APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL IMPASSE</u> DE TOUCHELONGE

Déclassement de ce bien qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public. La parcelle déclassée sera cadastrée section AA N° 146, pour une superficie de 40 m² suivant le document d 'arpentage établi par Madame Bouchon, géomètre à Rochefort. Adopté à l'unanimité.

#### 3 - CESSION DE TERRAIN A Mr et Mme TANGUY-VEYSSIERE IMPASSE DE TOUCHELONGE

La commune de St Laurent de la Prée propose un terrain non cadastré issu de l'impasse de Touchelonge. La parcelle sera cadastrée section AA N° 146, pour une superficie de 40 m², suivant document d'arpentage établi par Mme Bouchon, géomètre à Rochefort. Le prix de la cession est de 3.700 € TTC, prix établi au vu de l'avis des Domaines. Adopté à l'unanimité.

#### 4 - IMPLANTATION D'UN « DRIVE » DANS LA Z.A DU BOIS BRÛLE

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Mr Grasset, Président de la CAPR, demandant au Conseil Municipal de se prononcer sur l'implantation d'une enseigne commerciale sur la zone du Bois Brûlé. 2 sociétés projettent de créer un « Drive » avec une station service. Après débat, les conseillers, eux, décident par 8 voix pour et 5 abstentions de privilégier l'enseigne Super U qui conserve la « supérette » du centre-bourg.

#### 5 - AUGMENTATION DES TARIFS CANTINE ET GARDERIE

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que le fournisseur des repas augmente les tarifs des repas servis à compter du 1er septembre 2012. après étude, et pour conserver la même participation communale au service de la cantine, il est décidé à l'unanimité, d'appliquer les tarifs suivants au 1er septembre 2012, à savoir:

Cantine primaire: 2,70 €
Cantine maternelle: 2,10 €
Cantine adulte: 4,60 €

Les tarifs de garderie ne sont pas modifiés.

#### 6 - <u>MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE POUR LE PAIEMENT DE LA CANTINE ET DE LA GAR-</u> DERIE

Afin d'offrir de nouveaux services aux parents d'élèves en complétant la gamme actuelle des moyens de paiement (espèces, chèques), tout en évitant une dégradation des délais de traitement des chèques, il est envisagé de proposer un paiement par prélèvement automatique. La relation contractuelle entre les redevables et la collectivité sera régie par un règlement financier. Le prélèvement donne lieu de manière systématique, à la percption d'une commission interbancaire de 0,122 € HT par prélèvement présenté et de 0,762 € HT par prélèvement refusé. Le conseil municipal décide à l'unanimité,

- d'approuver le règlement financier régissant le recouvrement des factures de cantine et de garderie
- d'imputer les dépenses liées aux frais bancaires à l'article 627 (services bancaires et assimilés).

#### 7- AVIS SUR LE PROJET DE P.P.R.N

Monsieur le Maire expose aux conseillers Municipaux que suite à l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2008, prescrivant l'établissement du plan de prévention des risques naturels (P.P.R.N) sur les communes de l'estuaire de la Charente, le Conseil Municipal doit donner sonb avis sur le projet établi. Après délibération avis favorable à l'unanimité.

#### 8 - VALIDATION DU P.E.L ados 2012/2013

Après lecture du projet éducatif du secteur ados, les conseillers municipaux, décident à l'unanimité de valider le projet dont les valeurs éducatives retenues sont: la tolérance, la laïcité, la solidarité et l'autonomie.

#### 9 - AIDE A LA PAROISSE D'AIX, ST LAURENT, FOURAS

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant de la paroisse d'Aix, St Laurent, Fouras, concernant la rénovation partielle de la sonorisation de l'église de St Laurent de la Prée, et demandant une participation communale. La facture s'élève à 4.843,91 €, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une aide de 1.000 € à la paroisse.

## **JANVIER**



Vendredi 11 Galette des rois et tombola à 18h00: organisées par l'association des

Parents d'élèves. Achat des tickets auprès des élèves.

# **FEVRIER**

Dimanche 03 à partir de 12 h00 au Domaine du Bois: Repas des aînés

Vendredi 8 à 21 h00 Soirée théâtre organisée par la municipalité: « L'assassin est dans la salle »

BILLETTERIE : à la mairie et le soir du spectacle à la salle polyvalente à partir de 20H30.

Renseignements: 05 46 84 00 35

<u>Samedi 16</u> Repas dansant de la St Valentin: Pour la 4<sup>ème</sup> année, l'association organise pour vos papilles, le repas de la ST VALENTIN. L'animation est assurée par notre DJ habituel « LAURENT CENY » Alors une seule date à retenir **Samedi 16 Février** à 20 h00 salle polyvalente de St Laurent.



Pour tous renseignements: 06 71 00 48 92 ou 06 61 96 04 37

# **MARS**

Samedi 16 : de 14h30 à 18h00 Carnaval organisé par l'association des parents d'élèves

Rendez-vous à 14h30 à l'école. Renseignements: Association des Parents d'Elèves: 06 80 01 17 65.

<u>Dimanche 17 : à 14h00</u> Course du cycle des marées organisée par L'Entente cycliste Fouras / St Laurent, ouvert a tous les licenciés UFOLEP. Distances de 60 à 90 kms sur 4 courses différentes. Départ rue des Coudrées.

L'association recherche des commissaires qui seraient disponibles à cette date.

Renseignements: Jérôme André 06 61 13 17 25 et Bernard Léger 09 61 35 73 98

#### L'ASSOCIATION PARENTHESES

vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

(BIBLIOTHEQUE (à côté de la Mairie))

GYM ENFANTS/ADULTES

LOCATION VAISSELLE

VIDE-GRENIER la 15ème édition

DIMANCHE DE PENTECÔTE LE 19 MAI 2013

Pour tout renseignement : 07.77.96.65.92

associationparentheses@yahoo.fr



# **VIE ASSOCIATIVE**

La marche est une activité qui séduit, puisque nous atteignons cette année 70 adhérents!

Plusieurs d'entre nous sont des participants actifs du balisage des sentiers. (La récupération des chemins ruraux est aussi un objectif du club, nous avons vu cette année la reconnaissance du « sentier pédestre des Roches », et poursuivons d'autres projets de même type.)

Les principales activités de l'année écoulée seront reconduites : petite rando de 6 à 8 kms le jeudi, rando de 12 kms le mardi, sorties du samedi ou du dimanche, participation à des activités proposées par des clubs voisins, et particulièrement : Surgères, Courçon, Thairé, et Oléron.

Un projet de séjour en Alsace est en cours d'élaboration, et les inscriptions sont déjà terminées !

Les journées à l'île d'Aix, à la Venise Verte, Soulac, la cabane de Moins, sont pré-



vues, ainsi que la participation à la Belle Rando, à Vital Sport (dans le cadre de notre partenariat avec Décathlon), une ouverture vers les enfants de l'école de St Laurent, avec qui nous venons de faire une belle journée du Téléthon, avec un « défi » de 120 km!!!... et enfin la rando seminocturne du 10 août se prépare, avec une formule renouvelée : surprise!!!.

Alors... à bientôt sur nos chemins!



# FOOTBALL CLUB FOURAS ST LAURENT

# Bilan mi-saison 2012-2013



Vous pouvez consulter le calendrier de l'équipe 1 sur le site: fcfsl.footeo.com.

**U7-U8-U9:** un début de saison moyen, malgré plusieurs victoires sur les plateaux. Les entraîneurs envisagent pour la 2ème phase une meilleure évolution.

U10-U11: L'entraîneur, Mr Collé, avec 2 équipes (niveau 2 et 3) annonce un bilan positif sur les 10 matchs joués.

**U12-U13:** Les entraîneurs, Mr Gallet et Mr Chalancon, annoncent que l'équipe termine le championnat de la phase 1 à la 4ème place de la poule H.

**U15-U17:** Un bon début de saison pour cette équipe motivée, classée 3ème sur 7. Les entraîneurs, Mr Garreau et Mr Hurtaud visent la 1ère place pour la 2ème phase.

Les séniors: Un début de saison compliqué par un effectif réduit. Une évolution de l'effectif par des retours au club, nous permet d'envisager le reste de la saison plus sereinement. 2 équipes évoluent dans le championnat de district et sont classées honorablement, ce qui présage, pour les entraîneurs, de bons moments pour les matchs retour en 2013.

Les vétérans: Cette équipe termine bien la 1ère phase et devrait, pour l'entraîneur, se qualifier pour évoluer dans la poule supérieure en 2013.

Le FC Fouras - St Laurent vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2013

**Pascal Couturier** 

Vice Président de St Laurent



Cookies et Compagnie
Pâtisserie sur commande, petits fours salés
Bonnin Fabienne
Pâtissière

17450 St Laurent de la Prée

Tel: 06.08.12.93.57.
mail: cookiesetcompagnie@laposte.net
blog: http://cookiesetcie.canalblog.com/



Des parcelles de

JARDINS FAMILIAUX

sont disponibles, le prix de la
location est de 120 € par an
payable en janvier.

Les personnes intéressées

doivent s'inscrire en mairie.



Concluons par ce proverbe Charentais: Faut mangher des cagouilles à la nau peur eite riche tôte l'année! Il faut manger des escargots à Noël pour être riche toute l'année!